

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 42150

présenté par

M. Jumel et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

à l'amendement n° 458 de Mme Dubié

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« comparable »

le mot :

« équivalent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement se justifie par son texte même.